

CRANSAC
LES THERMES



Bulletin Municipal

Août 2013



n°5

Édito



Les premières retombées significatives de notre Classement en Station Classée de Tourisme, vont voir le jour prochainement. En effet, vous entendez parler depuis longtemps du Casino ; aujourd'hui, ce projet est devenu une réalité qui prend corps petit à petit, puisque l'ensemble des éléments financiers et juridiques entre le Casinotier et la Commune est à présent bouclé. Il appartient maintenant au Responsable du Casino d'obtenir auprès de la Commission des Jeux et au-delà, du Ministre de l'Intérieur, l'autorisation d'ouverture.

Cette entreprise de jeux représente pour notre Commune mais aussi pour les autres Communes environnantes, un atout considérable en termes économiques et d'attractivité du territoire. Elle va participer largement à la dynamique de la ville et des environs par la création tout d'abord d'une trentaine d'emplois dont une grande majorité sera recrutée sur place. Ensuite, l'impact d'un Casino devrait se mesurer par des retombées :

- économiques, par la venue de nouveaux visiteurs qui traverseront l'ensemble de notre territoire, le découvriront pour certains, et pourront être amenés à y revenir et peut-être y séjourner ;
- en termes d'image touristique et culturelle, par une plus grande diversité d'animations et par un positionnement thermal plus affirmé ;
- financières directes, notamment par le prélèvement sur le produit brut des jeux versé à la Commune.

C'est donc une réalisation qui représente un point fort pour notre développement local et régional.

D'autres projets structurants sont toujours en portefeuille, mais ils nécessitent des moyens financiers importants qui demanderont un phasage en plusieurs étapes. Le Plan d'eau de Passelaygues fait partie de ces priorités. Les études techniques sont à présent terminées, mais les périodes actuelles nous incitent à la prudence, tant les aides ont tendance à se réduire très sensiblement.

Nous avons donc encore beaucoup de sujets à traiter et toujours autant d'enthousiasme pour les mener à bien... **Les rendez-vous ne manqueront donc pas.**

Jean-Paul LINOL
Maire de Cransac-Les-Thermes

En couverture, photo de M^{me} PINEL, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme remettant le panneau symbolique du Classement à M. le Maire le 8 octobre 2012, en présence de nombreuses autres personnalités, dont M^{me} GUERARD-BARTHELEMY, Présidente de la Chaîne Thermale du Soleil et M. GUERARD, Directeur Général, Madame le Préfet, M. le Président du Conseil Général, M^{me} Marie-Lou MARCEL, Députée, M. Stéphane MAZARS, Sénateur, M. André MARTINEZ, Président de la Communauté de Communes Decazeville-Aubin ainsi que plusieurs Conseillers Généraux, Maires, Elus et Institutionnels.

En haut de cette page, photo de M. le Maire devant le bâtiment des anciennes salles de douches, qui abritera le futur Casino.

Maison de santé pluridisciplinaire

Située à la lisière des deux communes d'AUBIN et de CRANSAC (côté entrée ouest de CRANSAC), la maison de santé pluridisciplinaire avance à grands pas.

Elle regroupera les professionnels de santé : médecins, kinésithérapeutes, infirmières libérales et centre de soins de l'UDSMA.

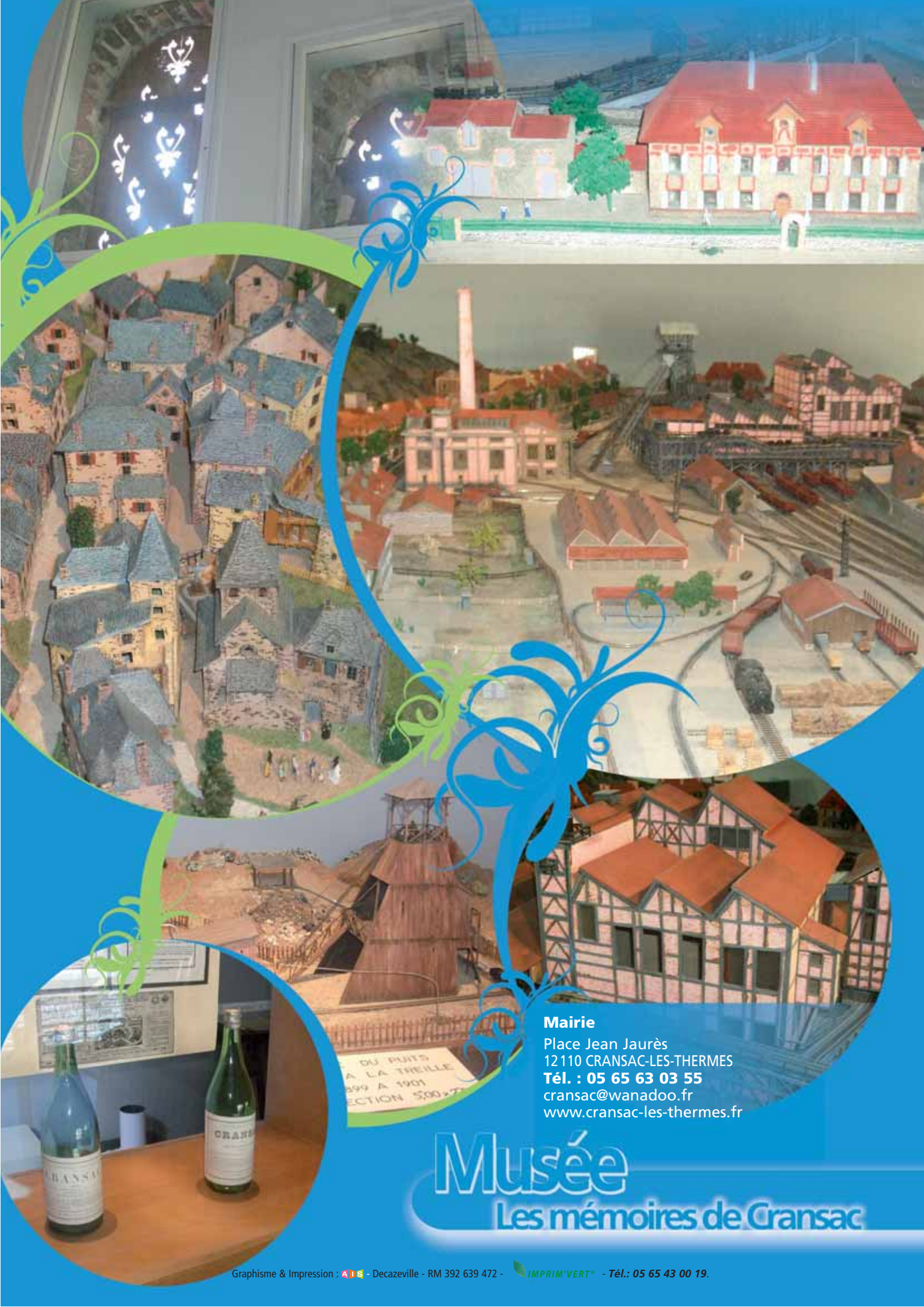
Elle devrait entrer en fonctionnement en fin d'année 2013.

Le coût d'investissement s'élève à 920.000 euros, financé par la Communauté de Communes, l'Etat, la Région et le Département.



Légende des
photos de
la 4^e de
couverture :

Mosaïque des photos du Musée Les mémoires de Cransac.



Mairie

Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. : 05 65 63 03 55
cransac@wanadoo.fr
www.cransac-les-thermes.fr

Musée

Les mémoires de Cransac